Uree

Engrais azoté concentré

Ongrais azoté; concentré, soluble á l'eau.

EMPLOI

Attention: ne pas traiter par fortes chaleurs et sur des plantes au feuillage humide! Utilisation sous serres et en couches uniquement si une bonne aéraiton est assurée! Pour les plantes sensibles, rincer à l'eau.

DOSAGE

Fumure foliaire:

- Plantes d'ornement: 0,1 - 0,2% (1 - 2g/litre de l'eau)
- Cultures agricoles: 10 - 25kg/ha (dans 400 litres d'eau/ha)
- Cultures maraîchéres: 3 - 4 kg/ha (dans 1000 l)
- Arboriculture: 4 - 8 kg/ha (dans 1000 l)

Arrosage:

- Plantes d'ornement: 0,05% (0,5 g/litre de l'eau)

ANNOTATION

Ne pas absorber et tenir hors de portée des animaux. Stocké au sec, le produit se conserve indéfiniment.

Convient à	Gazon d`ornement, Gazon de sport
Culture/plante	
Taille du conditionnement	25 kg
Dosage	2.5 g/l
Saison	Février, Mars, Avril, Mai, Septembre, Octobre
Type d’engrais/catégorie prod. phytosanitaire	Engrais minéral
Propriétés/composition	hydrosoluble, sans chlore

- **46 % N Azote total**
  - 46 % NU Azote uréique

Stockage
Conserver le produit au sec, dans son emballage d’origine, hors de portée des enfants et des animaux. Le garder éloigné des denrées alimentaires et de l’alimentation pour animaux. Sa durée de conservation est illimitée s’il est stocké comme il se doit (à l’abri du gel et au sec).

Élimination
Employer les quantités restantes conformément aux recommandations d’utilisation ou les rapporter au point de vente dans leur emballage d’origine. Apporter les emballages vides non nettoyées dans les déchetteries communales.